

COMPTE RENDU

Promenade Samuel-De Champlain

Soirée d'information publique aux résidants riverains

le mercredi 26 octobre 2005, à 19 h 30

au Centre Brulart sis au 1229, rue Chanoine-Morel, Sillery

Ouverture de la soirée

La soirée est animée par M. Denis Angers, directeur de la promotion et des communications. M. Angers présente le président et directeur général de la Commission, M. Pierre Boulanger. Ce dernier rappelle aux résidants l'annonce du ministre pour l'octroi de 70 M\$ pour le projet de la promenade Samuel-De Champlain.

Présentation du projet

M. Angers présente le côté historique du secteur d'intervention. Par la suite, la directrice du projet, Mme Diane Simard, débute la présentation comme telle du projet.

Période de questions

Les professionnels de la Commission répondent aux questions des résidants.

* Les questions et réponses sont présentées selon l'ordre d'intervention des résidants.

1.

- Q. Le projet a évolué. Dans le secteur 4, en juin, il n'était pas question de rétrécissement du boulevard Champlain. Il y a maintenant un léger rétrécissement. Vous rapprochez le boulevard de nos maisons. Ce n'était pas le cas en juin.
- R. *Les premières images visent à cerner l'esprit dans lequel on va travailler. Entre un avant-projet et un projet définitif les choses se précisent, les choses évoluent, normal que vous ne voyez pas autant de détails par rapport à certains éléments. L'esprit du projet reste le même.*
- Q. Le secteur en blanc veut-il dire que l'on maintient les infrastructures et le parc actuel ou on le change?
- R. *Le terre-plein est légèrement élargi. Ce qui est en blanc, c'est un secteur qui n'est pas touché.*

Q. Il avait été question de lier le nord et le sud par Cataraqui et y avoir un sentier. Il en n'a pas été question ce soir.

R. *Ce n'est pas abandonné, c'est encore un projet de la Commission. C'est techniquement un projet différent de la promenade.*

Q. Dans le secteur du Jardin, on a parlé de Floralties. Ce qu'on voit semble imprécis, ce que l'on voit par rapport aux maisons. Ce n'est pas assez précis pour que je sache si ça me plaît ou pas le projet que j'ai devant les yeux. Qu'est ce qu'on va avoir devant chez nous?

R. *Dans le secteur du Jardin, il y avait deux grandes possibilités de récupérer des mètres carrés, ce sont les deux endroits que vous voyez. On travaille maintenant dans le détail, ce qui sera présenté ultérieurement. Il est toujours prévu d'avoir des jardins sur l'exploration de l'art avec différentes thématiques.*

2.

Q. Il y a du soccer, du baseball, un parc d'enfant en face de chez moi, est-ce que l'on l'enlève, vous le transférer où? Ça coûte cher déplacer un boulevard. Vous pensez qu'en rapprochant le boulevard de nos maisons, vous ralentirez la circulation. Ce n'est pas cela qui va ralentir la circulation.

R. *Le parc d'enfant demeure. Le terrain de soccer sera déplacé à l'ouest de la côte à Gignac.*

3.

Q. Beaucoup d'amélioration par rapport à la dernière présentation! Bravo pour le 50 km/h. Comment ferez-vous respecter cette limite de vitesse?

R. *On est en discussion intense avec le MTQ. Le design sera fait en fonction de 50 km/h. Il y aura un îlot ralentisseur et un carrefour giratoire au pied de la côte de l'Église. Il y aura des traverses piétonnes. La largeur des voies sera réduite ce qui fera que les gens ne seront pas à l'aise à rouler 100 km/h. Les perspectives visuelles vont changer (présence de stationnements, plantations d'arbres, rétrécissements) pour la sécurité des gens.*

Q. Dans un projet précédent, il y avait un marais dans l'espace du quai Irving, avec un trottoir sur pilotis. Est-ce que ça demeure dans les plans ou si ça disparaît complètement?

R. *Entre l'avant-projet et le projet, l'idée d'un marais est toujours demeurée. Refaire un marais est plus complexe, vu la contamination des sols. Il faut trouver un concept où la notion d'écologie et la notion de marais soient présentes.*

4.

- Q. Dans les projets dans l'espace des Jardins, y a-t-il de la place pour les artistes?
- R. *Il y aura des œuvres à petite et grande échelle. Il y aura des jardins thématiques, des haltes-bancs.*
- Q. Quelle va être la hauteur des arbres à maturité? Suggestion : la hauteur des arbres devrait être de 2 à 3 mètres.
- R. *Cela dépendra des espèces choisies; 8 à 10 mètres. On conservera la vue. Filtre pour perspective cadrée. Seront plantés aux 24 à 30 mètres dans la partie terre-plein. Créeront l'effet couloir pour les automobilistes.*
- C. La montée de la côte Ross pour les cyclistes est difficile. Revoir vos projets. Trouver une façon d'avoir une montée plus en douceur.

5.

- Q. Vous prolongez la promenade jusqu' à la plage Jacques-Cartier. Les vélos ne vont pas à la plage Jacques-Cartier sans monter ou redescendre de côte?
- R. *La piste cyclable est distincte du sentier pédestre. Le sentier longera le fleuve, arrivera à la marina de Cap-Rouge. La piste cyclable longera l'emprise de la voie ferrée pour arriver derrière l'aquarium. Elle n'ira pas à la plage Jacques-Cartier.*

6.

- Q. Espoir : unifier le littoral. Avec des points d'intérêt sur le haut de la falaise. On pense au domaine Catarqui, au promontoire de l'église St-Michel, à la maison des Jésuites, aux terres des communautés religieuses, aux grands domaines jardiniers de Sillery. On attend un sentier balisé depuis 25 ans.
- R. *Faire un réseau de sentier balisé est un projet de la Commission qui ne fait pas partie du projet de la promenade. Le réseau serait relié à Catarqui et longerait la falaise.*
- C. Avoir une belle promenade, y accéder et revenir de façon sécuritaire. Pour la sécurité, 50 km/h c'est nettement insuffisant. Éloigner les 18 roues du boulevard Champlain. Dangereux pour les cyclistes et les piétons. On attend un escalier pour monter et descendre la côte de l'Église sans risque et péril.
- R. *Un boulevard urbain de 50 km/h, avec des arbres, un carrefour giratoire, des îlots centraux, ce n'est pas beaucoup de chauffeurs de 18 roues qui préféreront emprunter le boulevard. Ils iront plutôt sur la Capitale.*

- C. Unifier l'ensemble des points d'intérêt et des percées visuelles. Je suis sceptique par rapport aux sculptures d'art contemporain.
- R. *N'hésitez pas à nous envoyer des courriels pour des suggestions.*

7.

- Q. Pourrait-on interdire les camions bruyants même à 50 km/h ?
- R. *Voie importante pour le Port de Québec. Trouver une conciliation avec les usages que le Port souhaite maintenir. Le design ne sera pas convivial pour les chauffeurs de camions. On ne peut pas les empêcher de passer.*
- C. Faire une simulation visuelle et sonore du projet lors des audiences pour voir ce que ça donne dans quelques années. Beaucoup d'appréhension pourrait tomber.
- Q. Est-ce qu'il y aura un sentier piétonnier dans le secteur 4?
- R. *Il y en a un dans la partie nord, dans le secteur des jardins. Ne longe pas la voie ferrée. C'est un design très préliminaire.*

8.

- Q. Projet qui vise quatre saisons. Dénéigement sur les pistes ?
- R. *La piste polyvalente sera peut-être partiellement déneigée pour le ski de fond.*
- Q. Il y aura un carrefour giratoire au pied de la côte de l'Église ?
- R. *Dans l'avant-projet, il y avait un carrefour giratoire prévu à la côte Ross. Contraintes nombreuses à cet endroit. Le carrefour giratoire hypothéquait beaucoup la zone d'aménagement du quai Irving. Celui de la côte de l'Église viendra marquer l'entrée de la promenade.*
- Q. Section camionnage. Doivent passer sur le boulevard Champlain. Ne peuvent pas passer par Place-Royale. C'est certain qu'il y aura des camions.
- R. *Seulement 10 % du camionnage est de la desserte locale.*
- Q. Conservez-vous l'étanchéité de la berge ?
- R. *L'enrochement n'est pas touché dans cette phase du projet.*

9.

- Q. Le secteur Est, côte de l'Église, est à l'abandon. Peut-il être intégré à votre projet?
- R. *Dans un deuxième temps, la Ville étudie le réaménagement de ce secteur.*

- Q. Les aires sportives actuelles seront-elles déplacées ?
- R. *Elles seront relocalisées. Le terrain de soccer se retrouvera à l'ouest de la côte à Gignac.*
- Q. Domaine Cataractique : C'est une préoccupation de le préserver. S'assurer des normes d'utilisation contemporaines. Est-ce une priorité pour la CCNQ ?
- R. *Le domaine est l'une des priorités de la Commission. Nous sommes présentement en train d'analyser différents scénarios de mise en valeur.*

10.

- C. On rapproche le boulevard près du chemin de fer. En rapprochant la courbe, vous approchez le bruit des demeures.
- R. *En déplaçant le centre de cette courbe vers l'ouest, on ne peut conserver le terrain de balle. Avec la réduction de la vitesse, le niveau de bruit sera inférieur à ce qu'il est présentement.*

11.

- C. Laissez l'accès aux embarcations. Prévoir des stationnements pour les embarcations et des espace d'entreposage.
- R. *Le quai Irving sera aménagé de façon à faciliter l'accès à l'eau pour les petites embarcations.*

12.

- C. Problème de camionnage. On ne peut empêcher de passer. Suggestion : interdire la fin de semaine.

13.

- Q. Comment les piétons vont passer au carrefour giratoire ?
- R. *Bien que le débit total est augmenté, le carrefour permet le passage des piétons. Des feux signalés seront installés pour leur sécurité.*

14.

- C. Beaucoup de gens sont concernés par le bruit. Enlevez un très gros volume de camionnage pour enlever le bruit.

R. *On ne peut arrêter les camions de passer. Nous tentons d'inciter les camions qui ne vont pas au port de Québec de passer plutôt par l'autoroute.*

Q. Enlevez les rampes de mise à l'eau pour petites embarcations, ça ne fait pas partie de votre mandat ?

R. *Au quai Irving, il y aura un accès à l'eau.*

15.

C. Il faut un rampe de mise à l'eau, un quai de hallage. Faire une descente pour kayak de mer, canot, chaloupe.

C. Le trottoir sur pilotis : pas besoin de pilotis s'il n'y a pas d'eau; si atteignable par les marées hautes, il va être démolé.

16.

Q. Ce n'est pas large, on aura la piste cyclable, on aura les stationnements. Où les gens se stationneront ? Est-ce que ça sera surveillé ?

R. *Tout le long du boulevard, il y aura 300 places disponibles. Il y aura réglementation municipale. La piste cyclable sera du côté du boulevard réaménagé, pas du chemin du Foulon.*

Q. J'ai peur que la CCNQ mette trop d'éclairage ? La CCNQ s'est laissée aller au point de vue de l'éclairage. Peur de mettre l'éclairage comme sur le boulevard Ste-Anne

R. *Beaucoup d'exagération dans ce qui a été dit. Par notre programme de mise en lumière ce n'est pas d'éclairer plus mais d'éclairer mieux. Nous sommes propriétaires de 14 parcs qui sont dans la pénombre la nuit.*

17.

C. J'ai une inquiétude à la station Victoria : Vous voulez aménager un marécage. Cela amènera des maringouins et avec le virus du Nil, c'est inquiétant.

18.

C. Les lumières de la station Victoria sont inadéquates pour le marais. Elles créeront de la pollution lumineuse, attireront les moustiques.

Q. Le choix de l'éclairage ne permet pas l'astronomie. Suggestion : créer un réseau de parcs où l'environnement est confortable pour regarder le ciel ou s'installer avec un télescope.

- R. *On a mis sur pied un comité de révision de l'éclairage public (CREP) en collaboration avec Hydro-Québec, Ville de Québec, Ministère des Transports, Agences d'efficacité énergétique.*
- C. Le plan d'urbanisme de la Ville pour l'éclairage : avoir une coordination des réglementations municipales. Ne pas mettre des lampes en boule. La ville de Québec est l'une des villes les plus vieilles. En vieillissant, on devient sensible à l'éblouissement, ça peut être dangereux.

19.

- C. Félicitations pour le projet ! Anecdote : Des policiers étaient sur le radar. La vitesse permise est de 80 km/h. Un des policiers dit à l'autre comment on tolère aujourd'hui, 100 ou 110 km/h. La police n'est pas efficace sur le boulevard Champlain.
- Q. Explication : Vers l'ouest, un sentier piéton de 5 km sera aménagé sur la rive, ça veut dire que ça passe sous les ponts pour se rendre à la plage Jacques-Cartier, y aura-t-il un aménagement pour améliorer l'endroit, est-ce seulement un passage sur le bord du fleuve, a-t-on le souci de la circulation des ponts jusqu'au quai Irving, on subit le bruit?
- R. *Le sentier passe sous les ponts pour se rendre à la plage Jacques-Cartier en longeant le fleuve. Des aménagements paysagers seront implantés entre le sentier piéton et le boulevard.*
- C. Avoir des éléments paysagers. Des gens le matin en jogging vont aux ponts et reviennent.

20.

- Q. 70 millions, pas de plus. Si ça dépasse, où prenez-vous l'argent ?
- R. *On n'aura pas une cenne de plus.*

21.

- Q. Enfouissement des fils d'Hydro-Québec. Ils ne sont pas enfouis. Le seront-ils ? Pouvez-vous prévoir pour les maisons ?
- R. *Dans le projet, c'est garanti que tout est enfoui. Du côté du chemin du Foulon, c'est avec la Ville, c'est municipal.*

22.

- C. Félicitations ! Redonner l'accès au fleuve, je croyais que ça incluait la baignade. Je comprends que la baignade sera possible à certains endroits.

- C. Il y a des camions et autobus qui circulent et quand ils arrivent à Place-Royale, ils sont toujours dans la voie de gauche parce qu'ils sont trop gros et les gens de la Rive-Sud utilisent le boulevard Champlain.

23.

- Q. Où sera le terrain de soccer, plus près de la côte Gignac ou du Verger ?
R. *Plus près de la côte Gignac.*
- Q. Deux limites de vitesse ont été entendues, 50 km/h, 70 km/h, est-ce que c'est fixé ou à revoir avec le ministère des Transports pour question de fluidité ?
R. *Pourrait être 50 km/h dans la partie municipale, jusqu'à la côte Gilmour et 70 km/h de Gilmour jusqu'au pont de Québec.*
- C. Supprimer les freins Jacob pour une certaine partie de trajectoire.

24.

- Q. Il y a un terrain vacant. Est-ce là que vous ferez le terrain de soccer ?
R. *Non.*
- Q. Votre planche à dessin est où ?
R. *Dans les bureaux de quatre firmes de professionnels.*
- Q. Les arbres sont hauts ? Est-ce des gros arbres ? Pourquoi mettre des arbres très hauts le long du fleuve ?
R. *Oui, les arbres sont étroits et assez hauts. Vous entrez dans les détails. On note votre commentaire.*

25.

- Q. M. Boucher avait dit : Nous commençons une étude qui durera 18 mois pour savoir quel habitat nous devons acquérir, ça veut dire être exproprié ?
R. *Non, pas d'expropriation.*
- C. C'est important pour moi de garder ma vue sur le fleuve.

26.

- Q. Commentaire : Si vous baissez la vitesse, il y aura autant de véhicule mais ça prendra plus de temps pour passer. Les gens prennent le boulevard Champlain parce que le chemin St-Louis et Laurier sont déjà surchargés. Les gens retourneront sur ces voies si la circulation sur le boulevard Champlain est ralentie.
- R. *On a fait des études de fluidité de circulation, on ralentirait la circulation entre 1 minute ½ et 2 minutes de plus. C'est fait pour inciter à prendre le transport en commun. On veut aussi déployer tous les emplois pour améliorer la circulation.*

27.

- Q. J'ai vu qu'une étude d'impact de Genivar a été faite, pourquoi ce n'est pas disponible ? Les gens qui habite le haut de la falaise, plus de bruit ou moins de bruit ?
- R. *Les études d'impact sur l'environnement et autres études seront rendues publiques par le BAPE et pourront être consultées.*
- Q. La côte Ross deviendra-t-elle une voie d'accès pour le fleuve ? Quel sera l'impact pour les rues ? Les gens seront tentés de remonter en haut.
- R. *Non, elle est trop étroite. La côte Ross est une voie de desserte locale.*
- Q. La piste cyclable aboutit-elle à l'Aquarium ?
- R. *L'Aquarium est l'aboutissement du Réseau de la route Verte. Passe sur le chemin Saint-Louis va sur la Rive-Sud.*

28.

- Q. 70 millions pas un sous de plus ? Qu'est-ce qui va arriver si vous manquez d'argent ?
- R. *On a cette préoccupation chaque jour. On vise à le faire dans les budgets et à temps.*

29.

- Q. Il passe 22 000 autos par jour sur le boulevard Champlain. Les camions, mais aussi les motocyclettes, font beaucoup de bruit, particulièrement la nuit. Pour la vitesse 50 km/h à un tronçon, 70 km/h à un autre, pourquoi ne pas mettre 60 km/h tout le long ?
- R. *Après analyse avec le ministère des Transports, ça pourrait être ça.*

- Q. Le projet est passé de 275 millions à 70 millions, vous avez fait des miracles pour le descendre aussi bas
- R. *Ce n'est plus le même projet. On n'a pas étalé le projet pour qu'il soit insignifiant. On en fait moins long mais bien fait pour que les gens demande qu'on fasse la deuxième et la troisième phase plus tard. Le fédéral est partenaire, il réalise l'anse Brown, donc 25 millions de moins. L'anse au Foulon nécessitait 25 millions pour éliminer les trois émissaires d'eaux usées. L'impact environnemental est plus positif dans l'ouest que ce qui avait été envisagé à l'anse au Foulon.*

Clôture de la soirée

M. Angers remercie les résidants et les invite à inscrire leurs coordonnées dans un registre.